

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4078

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour le soutien à la rénovation partielle des locaux de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthélémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4078**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour le soutien à la rénovation partielle des locaux de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or de Genay a été créée en avril 1998 au cœur du parc industriel Lyon nord, à Genay. La pépinière Saône Mont d'Or de Genay est l'outil d'aide à la création d'entreprises du Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or. Elle a pour objectif de consolider le tissu économique existant et de diversifier celui-ci, notamment en encourageant la création des services aux entreprises sous représentés à l'époque sur le territoire.

La pépinière Saône Mont d'Or accueille des porteurs de projet de création de moins d'un an et elle propose les hébergements suivants : 11 bureaux de 13 à 36 mètres carrés (sur 274 mètres carrés) et se distingue en étant la seule pépinière de l'agglomération à proposer 14 ateliers de 42 à 224 mètres carrés (soit sur 1 600 mètres carrés) permettant une activité de production, artisanale ou de stockage. Les entreprises sont hébergées pour une durée maximum de 35 mois jusqu'à leur relocalisation dans l'immobilier économique local de l'agglomération.

La pépinière d'entreprises souhaite améliorer les conditions d'hébergement qu'elle propose et offrir une meilleure image de l'outil par une rénovation partielle de ses locaux et elle sollicite ainsi la Communauté urbaine de Lyon pour la soutenir financièrement dans ce projet.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient sur la coordination, la promotion et le financement du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE), en concertation avec ses principaux partenaires économiques regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs potentiels, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire. La pépinière généraliste "Saône Mont d'Or" est membre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat et a été labélisée L_VE en novembre 2007.

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

C'est dans cet objectif que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien au Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour la réalisation de son projet de rénovation partielle des locaux abritant la pépinière généraliste "Saône Mont d'Or" sur la commune de Genay.

b) - Le projet et son plan prévisionnel de financement

La pépinière d'entreprises nécessite une remise en état des locaux afin de permettre aux locataires, des créateurs d'entreprises de développer leurs activités dans de meilleures conditions d'hygiène, de sécurité, et de cadre de travail, sachant qu'un audit général des locaux avait été réalisé en novembre 2005, ainsi qu'un audit du bâti, orienté sur la sécurité et l'hygiène en avril 2010.

A la demande des occupants, la réflexion sur l'amélioration des conditions de travail a été engagée en novembre 2011 et a conduit à l'établissement d'un programme de rénovation partielle.

Les 2 principaux objectifs de la pépinière, à travers ce projet, sont de faciliter le renouvellement des entreprises hébergées (entre 4 à 6 entreprises par an) et d'améliorer l'offre de service et le fonctionnement collectif de l'équipement. En effet, la rénovation projetée doit améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des locaux actuels.

Le projet de rénovation partielle des locaux comprend :

- la mise en sécurité des locaux, dont la rénovation de l'entrée et son étanchéité,
- la rénovation des sanitaires,
- la rénovation des espaces collectifs dont leur isolation thermique et acoustique.

Le projet fait l'objet d'un marché à procédure adapté, composé de 9 lots : carrelage, électricité, maçonnerie, menuiserie, nettoyage, paysagiste, peinture, plomberie, serrurerie, stores.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- juillet 2013 : publication du marché,
- septembre 2013 : attribution,
- fin septembre 2013 : démarrage des travaux pour environ 3 à 5 mois de chantier.

Budget prévisionnel relatif aux travaux de rénovation partielle des locaux de la pépinière d'entreprises

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
entrée, SAS entrée, contrôle d'accès	9 783,00	Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or	42 381,12
espace accueil	8 783,90	Communauté urbaine de Lyon	70 000,00
salles de réunion	5 885,72		
espace collectif et cafétéria	52 095,00		
sanitaires homme et femme	35 833,50		
Total rénovation	112 381,12	Total rénovation	112 381,12

Par délibération n° 2013-3976 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a décidé l'individualisation totale de l'autorisation de programme P01 - Développement économique local sur l'opération n° OP01O1586 pour le soutien à l'opération de rénovation de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or à Genay.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 70 000 € au profit du Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or pour le projet de rénovation partielle des locaux de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or à Genay ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 70 000 € au profit du Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or, pour son projet de rénovation partielle des locaux de la pépinière d'entreprises Saône Mont d'Or à Genay,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Syndicat intercommunal de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du territoire Saône Mont d'Or définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local, individualisée sur l'opération n° OP01O1586, le 24 juin 2013 pour un montant de 140 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et 2014 - compte 2041582 - fonction 90, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 35 000 € en 2013,
- 35 000 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.